

Bibliothèque numérique

medic@

**Perrin, M.. - Les origines de l'internat
des hôpitaux de Strasbourg**

*In : Presse médicale, 1912, n°
81, p. 1015
Cote : 100000*

LES
ORIGINES DE L'INTERNAT DES HÔPITAUX
DE STRASBOURG

On admet en général que la fondation de l'Internat des hôpitaux de Strasbourg, remonte à 1812; le Congrès de l'Internat des hôpitaux, qui s'est tenu récemment à Nancy¹, a fêté, avec la fierté nuancée de tristesse qui sied à l'évocation des vieux souvenirs de l'Alsace, le centenaire de la fondation de l'Internat de Strasbourg-Nancy, ainsi désigné puisque la Faculté et les hôpitaux de Nancy continuent à la fois leurs traditions propres et celles des institutions médicales de la ville perdue. La Faculté de Nancy est le résultat de la fusion de l'antique Faculté alsacienne et de l'Ecole qui existait dans la capitale de la Lorraine.

Il paraît que nos historiographes ont été trop modestes en reconnaissant pour origine de l'Internat de Strasbourg, la mise au concours par la faculté de la première place d'aide de clinique, appellation qui s'est perpétuée à Nancy, où trois des internes portent encore ce titre.

D'après M. le professeur Fr. Gross, doyen de la Faculté de Nancy, ancien interne et ancien agrégé de Strasbourg, ce n'est pas à 1812, mais une date plus reculée qu'il faut fixer les origines de l'Internat strasbourgeois.

M. Gross a retrouvé² dans les Archives de l'hôpital civil de Strasbourg, un règlement du 18 Novembre 1788, cité dans une délibération de la Commission des hospices en date du 1^{er} Messidor an VIII, et une délibération du 19 Messidor an VI. Ces documents font mention d'élèves en chirurgie, ayant le titre de chirurgiens de 3^e classe, et dont les fonctions répondent tous points à celles des internes actuels.

1. M. PERRIN. — « Le 11^e Congrès de l'Internat des hôpitaux et le centenaire de l'Internat de Strasbourg-Nancy ». *Paris medical*, 1^{er} Juin 1912.

2. Toast de M. le doyen Gross : *in Compte rendu du Congrès de l'Internat. Revue médicale de l'Est*, 1^{er} Juin 1912.

On lit, en effet, dans ces vieux règlements :

« Titre II. Art. 4. — Les chirurgiens de 3^e classe ne sont admis que sur l'avis motivé des officiers de santé en chef.

« Titre IV. Article premier. — Ils sont tenus d'exécuter ponctuellement tout ce que les officiers de santé en chef ordonneront, relatif au service immédiat des malades.

« Art. 2. — Ils suivront exactement les visites d'après la répartition faite par les officiers de santé en chef.

« Art. 3. — Ils s'assureront de l'exécution des ordonnances par de fréquentes tournées qu'ils feront dans les salles...

« Art. 8. — La durée des fonctions de chirurgien de 3^e classe est bornée à cinq ans...

« Art. 12. — Il y aura toujours un chirurgien de garde. Ce service durera vingt-quatre heures et se fera à tour de rôle entre les chirurgiens de 3^e classe.

« Titre XI. — Les quatre chirurgiens de 3^e classe toucheront un traitement de 200 francs, logement, nourriture, boire et lumière. »

« Il me semble, dit M. le doyen Gross, qu'il ne peut y avoir de doute; les chirurgiens de 3^e classe étaient bien des internes, les fonctions sont absolument identiques...

« Peu à peu, et sans qu'on puisse en préciser la date, le titre d'interne s'est substitué à celui de chirurgien de 3^e classe.

« Mais les règlements des 17 Novembre 1788 et 19 Messidor an VI n'ont jamais été modifiés, sauf, en 1829, pour le traitement qui, pour les chirurgiens de 3^e classe, a été porté à 600 francs, et pour le mode de recrutement.

« A la suite d'un vœu exprimé par la Faculté de médecine dans une délibération en date du 13 Janvier 1826, à savoir que « toutes les places d'élèves dans les hôpitaux civils fussent obtenues par la voie du concours, comme l'étaient les places d'élèves attachés aux cliniques de la Faculté », la Commission des hospices, par une délibération du 20 Mai 1829, statua que « les places d'internes seront données à la suite d'un concours ».

Les règlements précités sont restés en vigueur jusqu'à la nomination de la dernière promotion d'inter-

ternes à Strasbourg. Nancy en continue la tradition, nommant dans un concours unique des internes dont les uns s'appellent simplement internes et dont les autres s'appellent aides de clinique, mais qui tous ont les mêmes prérogatives, les mêmes fonctions, les mêmes devoirs... et qui tous s'efforcent de marcher sur les traces de leurs ainés de Strasbourg, civils ou militaires, par lesquels a été porté si haut le bon renom de l'antique Faculté française d'Alsace.

Tous ces internes lorrains, comme les anciens strasbourgeois, dispersés dans le monde, sauront gré à M. le doyen Gross, d'avoir cherché à faire la lumière plus complètement sur les origines de l'Internat de Strasbourg.

M. PERRIN (de Nancy).

VARIÉTÉS

L'automate-tirelire du « London Hospital ».

L'Assistance publique n'est pas aussi fortement organisée en Angleterre qu'en France, et l'Assistance privée a fort à faire pour venir en aide à l'armée des malheureux qui encombrent la capitale. Certains hôpitaux ont leurs revenus assurés par des fondations importantes, mais nombreux sont les établissements qui ne peuvent subsister qu'en ayant recours, de tous les instants, à la charité du public.

Les institutions de bienfaisance, comme les maisons de commerce, ne craignent pas, en conséquence, d'utiliser des procédés ingénieux de publicité, pour attirer sur elles l'attention du passant. Dans toutes les stations du métropolitain et du tube, les congressistes, venus à Londres en Juillet dernier, ont pu voir une tirelire originale, sur laquelle étaient inscrites les phrases suivantes : *Le London Hospital doit recueillir 1 penny par seconde. S'il vous plaît, soutenez le London Hospital pendant une seconde. Comment résister à une pareille demande? Comment refuser une somme si minime, pour un si grand résultat?*

Nous mêmes tous la main à la poche, et comme

Dyspeptine
du Dr. Hepp.

Suc GASTRIQUE
pur du porc vivant

Dyspepsies. Gastrites.
Diarrhées. Entrées tropicales
Gastropathies des Tuberculeux
Gastro-Enterites infantiles

Spécifique de l'Hyposécrétion
et de l'Atone gastrique.

Depôt pour Paris : H. CARRION et C^{ie} 54, F^{re} S^{aint} Honoré.

LABORATOIRE
de
PHYSIOLOGIE
du Puis d'Angle
LE CHESNAY
Seine et Oise

Calcéose

Prescrire une boîte de Calcéose
ADULTES
6 comprimés par jour
ENFANTS
4 comprimés par jour

PRÉTUBERCULOSE

« La Calcéose enrôle la phosphaturie chez les pré-
tuberculeux; les urines qui se
troublaient par réfrigera-
ment, restent limpides ».

Littérature et échantillons :
J. BOILLOT et C^{ie}
9, rue Saint-Paul. PARIS (IV^e)

(Traitement de FERRIER.)